

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

15 octobre 1992 - n° 1100
Hebdomadaire romand
Vingt-neuvième année

Ratification d'un traité

La première phase de la campagne est d'ores et déjà ouverte. Les partis, les associations économiques prennent position. Ils jouent leur rôle naturel de formateurs de l'opinion, de relais. Il faudra simplement veiller, en vue de la deuxième phase, celle de la joute démocratique, à ne pas provoquer une sorte de saturation. Les arguments simplistes de la contre-offensive, ils sont déjà connus, pourraient alors faire appel, démagogiquement, au rejet de l'officialité.

Donc, sans embrassade superflue pour photo de famille, chacun sur son terrain. Nous le nôtre.

Rappel de brève mémoire

Aux yeux des zéloteurs européens, nous passons parfois pour des tièdes. Or, sur l'Espace économique nous n'avons jamais varié dans notre certitude qu'il fallait qu'aboutisse cette négociation, car elle était pour la Suisse une approche indispensable. Quand l'opinion publique était déroutée par les aléas des pourparlers, quand le Conseil fédéral donnait à Sils Maria, en pleine cérémonie européenne du 700^e, le spectacle public de ses divergences, quand le prophète annonçait que le «oui» ne trouverait jamais une majorité populaire, quand les reports de la négociation étaient salués par un éditorialiste avec des titres de *Schadenfreude*, nous avons toujours défendu, sous réserve de l'examen du texte final, le choix de l'EEE. Aujourd'hui, le oui s'inscrit pour nous dans cette ligne. Mais dans quel esprit ?

Sans idéologie

L'union européenne est porteuse de valeurs: celle de la réconciliation de peuples autrefois affrontés, celle de l'efficacité d'échelle économique, celle de la dynamique des effets conjugués. Ces valeurs, nous les reconnaissons; mais elles ne constituent pas une idéologie qui ne se discute plus. Il n'y a pas de choix obligatoire. Chaque pays peut décider de sa voie, même solitaire, à condition qu'il sache au nom de quelle valeur supérieure (et non pas poussé par je ne sais quelle peur) il refuse d'entrer dans le mouvement, à condition

encore qu'il soit prêt à payer le prix, en toute connaissance de cause, de sa singularité. En ce qui concerne l'espace économique, quelle valeur supérieure opposer à ce qui est une approche prudente de la Communauté ? Il n'y en a pas, d'où l'obligation pour les adversaires du traité d'engager prématurément, donc à faux, le débat sur l'adhésion. Le seul sujet qui mérite qu'on y regarde de près, c'est le chapitre institutionnel, celui que nous avons suivi avec attention.

L'illusoire codécision

Malgré la déclaration préliminaire de Jacques Delors, qui pouvait nourrir cette illusion, nous n'avons jamais cru à une codécision possible entre l'AELE et la Communauté, et nous l'avons dit d'emblée. On n'aura pas la cruauté de rappeler les innombrables déclarations affirmant que sans codécision, il n'y avait pas d'accord. La solution finalement retenue était la seule possible. Ou l'on est membre à part entière et l'on participe à la décision en proportion de ses droits de vote (ce qui est différent de la codécision) et l'on exerce de l'intérieur son influence, ou l'on demeure un partenaire associé et l'on se réserve le droit de ratifier librement toute disposition nouvelle (ce qui est différent du droit de veto).

En cas d'opposition d'un pays de l'AELE, les solutions retenues font une large place à la renégociation et dans certains cas à l'arbitrage, formule qui nous a réjoui pour l'avoir préconisée, sous une forme plus ambitieuse il est vrai, comme alternative à la codécision.

Mais le pays récalcitrant ne sera pas un partenaire à armes égales. Il sera mis sous pression. Est-ce de manière admissible ? Là est la question.

Un conflictuel cadré

La partie contestable du dispositif, au cas où un pays membre de l'AELE refuse une nouvelle norme juridique communautaire, est de considérer que cette opposition engage tous les pays de l'AELE, sujets à représailles pour parler un langage non diplomatique. C'est la

AG

suite à la page 2

L'Allemand du nord et l'Europe latine

François Mitterrand et Willy Brandt, deux socialistes au tempérament contrasté, physiquement déjà. Brandt, par sa carrure, sa tête aux traits marqués où se rencontrent l'énergie, la capacité de lutter et en même temps une sensibilité, presque une timidité, révélait ses origines ouvrières; Mitterrand avec son visage aigu de casuiste tenace, laisse deviner ses racines paysannes. Brandt et Mitterrand par leur voie propre ont contribué à l'élimination du stalinisme. Brandt misait sur l'Ostpolitik et acceptait l'exclusion des communistes en RFA, Mitterrand préparait le programme commun et soutenait le déploiement de l'armement atlantique face à l'URSS. Ni l'un, ni l'autre n'avaient pu prévoir que l'histoire s'emballerait sous ces efforts conjugués.

De cette difficulté de se rencontrer, Mitterrand témoigne à sa manière, littéraire.

Ratification d'un traité

suite de la première page

vieille méthode: comme l'élève X n'a pas été sage, toute la classe sera punie. Le refus de reconnaître l'*opting out* individuel, autre manière de parler, est moralement discutable, comme toute sanction collective. Il sera du plus haut intérêt, si jamais l'occasion s'en présente, de juger à cette aune le sens de la proportionnalité dont la Communauté est capable.

Cette réserve faite, il est sain que la résistance d'un pays sur un point précis du droit évolutif européen se paie et qu'elle ait son prix. C'est la philosophie que nous exposons en tête de cet article. Le droit d'exception coûtera. Ce coût corrige la tentation d'obtenir à bon compte un avantage égoïste. On ne paie pas, à moins de ne pas savoir calculer, et les Suisses le savent, un avantage plus cher qu'il ne rapporte. Le prix dégage donc la valeur non matérielle. Et pour commencer, celle de la démocratie directe, qui vraisemblablement sera le vecteur de cette résistance ponctuelle.

Le fonctionnement de ce dispositif qu'il faudra mettre à l'épreuve ne crée pas, comme le disent ceux qui le dénigrent, une satellisation. Il sera ce que nous voudrions qu'il soit, pour autant que nous ayons une volonté autre que mercantile.

La position d'attente et d'expérience

Le jeu européen s'est ouvert. Il est peu vraisemblable que les Suisses, à qui l'on aura longuement expliqué ce qui différencie l'EEE de l'adhésion, fassent d'ici deux ans le pas suivant, alors que sont en jeu des thèmes aussi sensibles que l'union politique et l'union monétaire, la fiscalité indirecte, l'agriculture, etc. Les démocraties semi-directes exigent une plus lente maturation que les régimes parlementaires, voyez le suffrage féminin. Il est donc important que la Suisse s'assure une position d'attente solide. Une position d'attente et non pas attentiste. Elle sera aussi champ d'expérience.

A ce titre, il faut se réjouir d'un nouvel article constitutionnel (article 21 des dispositions transitoires — pourquoi relégué dans les transitoires ?) qui garantit que les cantons seront consultés et associés à la préparation des décisions. Le Parlement a voté cette disposition du bout des lèvres. Aux cantons de prouver qu'ils ont le sens des relations extérieures et de s'organiser pour cela.

Oui, la ratification du traité ouvrira des perspectives dignes d'être politiquement vécues.

AG

Lire en page 4 le texte de Peter Bichsel et en page 6 celui de Sylviane Klein sur le même sujet.

«J'ai écrit que mes relations avec Brandt n'avaient pas toujours été faciles. Après le congrès d'Epina, nous n'arrivions pas à nous rencontrer, sinon entre deux portes de l'hôtel parisien où il descendait, ou dans les couloirs de l'Internationale socialiste. J'avoue que j'y mettais peu d'entrain. L'actualité politique aiguësait cette situation que rien, au fond, ne justifiait. Les sociaux démocrates allemands, rétifs devant notre alliance avec les communistes, laissaient certains de leurs dirigeants s'exprimer sur un ton qui ne nous plaisait guère; nous dénoncions, et ils s'en irritaient, les discriminations légales pratiquées en République fédérale pour l'accès à la fonction publique; nous supportions mal enfin l'échange constant de bonnes manières entre le SPD et l'UDR (qui déléguaient des «observateurs» à leurs congrès respectifs). Bref, il devenait urgent de réagir. Brandt, qui était alors chancelier me donna rendez-vous pour un voyage en chemin de fer, de Stuttgart à Mayence, dans un wagon spécial, seule façon d'être tranquilles trois heures d'affilée. Au jour dit j'allai à Stuttgart. Dans le train se trouvaient, avec mon hôte Hans Eberhardt, Dingels et Veronica Eisenberg. Robert Pontillon m'accompagnait. Nous dînâmes rapidement. Le café bu, je me levai pour regarder la nuit allemande. Derrière la vitre défilait une ville ininterrompue ou presque, si rares étaient les trous d'ombre par où surgissait l'existence précaire du monde antérieur. J'étais fasciné, bouleversé, par ce ciel à l'envers, ces étoiles descendues au ras des réverbères, par ces voies lactées de banlieue. Faux crépuscules, des feux de forge rougeoyaient. Les eaux noires du fleuve avaient le reflet bleu des coupoles d'acier. Brandt s'approcha et nous parlâmes. Peu, en vérité. Quelques bouts de phrases, peut-être. Si je garde de cette entrevue un souvenir plus vif, plus précis que de tant d'autres apparemment plus importantes, avec ordre du jour, questions, réponses, communiqués, c'est que les choses, cette fois-ci, se passèrent autrement. Comment dire ? Je crois qu'ensemble nous rêvâmes. Quand je le quittai en gare de Mayence, Brandt me retint un moment et me dit: «Il est bon que vous le sachiez. Je suis sans doute le dernier Allemand du nord à accepter l'Europe latine.» ■

Extrait de François Mitterrand, *L'Abeille et l'architecte*, (chronique du mardi 17 février 1976), Flammarion, Paris 1978.

Le bilan satisfait de la SSR

La culture suisse, romande, alémanique, tessinoise ou romanche, c'est moi, dit la SSR dans un rapport. Elle n'a pas tout tort.

(pi) A part la langue et le passeport rouge, qu'est-ce qu'un Jurassien, un Genevois et un Valaisan ont en commun ? Pas grand-chose de profond, de solide, si ce n'est qu'ils regardent la même télévision et qu'ils écoutent la même radio. Chacun a son gouvernement, son journal, son service des autos: c'est à se demander ce qui pourrait bien solidifier ce qui unit les Romands — et les Suisses — si la SSR n'existait pas.

Alors que la tendance se développe de privilégier la mesure du rendement économique et la comparaison internationale, une brochure éditée par la SSR vient opportunément rappeler le rôle culturel joué en Suisse par les chaînes nationales de radio et de télévision. Un rôle de premier plan dans bien des domaines; un rôle essentiel à prendre en considération lorsqu'il s'agit de fixer le montant de la redevance.

Première constatation que, par excès de modestie peut-être, la brochure ne rappelle que trop brièvement: malgré une concurrence internationale très forte — avec le câble et les antennes paraboliques, les ondes connaissent de moins en moins les frontières — la SSR reste leader partout où elle est présente. Le taux d'écoute des émissions les plus regardées de la télévision romande dépasse de loin celui des chaînes concurrentes; un film diffusé sur TF1 arrive parfois à

se glisser parmi les meilleures places, mais les Téléjournal, Temps présent, Spécial cinéma, Mardis noirs, etc restent plus regardés que les équivalents diffusés en France. Quant à la radio, les trois programmes romands peuvent se vanter d'être écoutés quotidiennement par plus de 500 000 personnes.

La culture au sens noble et un peu élitiste du terme n'est bien sûr par la seule préoccupation de la SSR, qui garde l'œil fixé sur l'audimat et qui n'hésite pas à copier naïvement ses consœurs allemandes, françaises ou américaines avec des résultats fort peu convaincants (Oh ! les filles, Arrête ton cinéma, Lafestival).

Le rôle joué par la SSR dans la formation et la diffusion de la culture nationale et régionale est pourtant immense, à tel point que bien des festivals, des concours, des formations ou des créations ne pourraient voir le jour sans le soutien de la radio ou de la télévision. C'est ainsi un accord-cadre et des co-productions qui ont permis l'émergence d'une «nouvelle vague» dans le cinéma suisse; c'est la radio qui est à l'origine de la création d'orchestres classiques et qui

continue à leur procurer des ressources sans lesquelles plusieurs seraient condamnés; c'est la radio et la télévision encore qui fournissent du travail à nombre de comédiens; ces mêmes émissions sont l'occasion de diffuser et de faire connaître des auteurs ou des adaptateurs locaux. Ainsi les chaînes suisses de radio ont diffusé, en 1991, 944 heures de «radio-théâtre», dont plus de la moitié en première diffusion. Les frais de production se sont montés à 7,8 millions de francs, dont une part importante a servi à rétribuer acteurs et auteurs. Cette même année, la SSR a dépensé 42,3 millions pour l'acquisition des droits de diffusion auprès des auteurs, des sociétés d'exploitation et des éditeurs.

La SSR permet également à des artistes suisses de se faire connaître à l'étranger grâce aux nombreux échanges avec d'autres chaînes de radio et de télévision et par le biais de sa participation à des chaînes multinationales par satellite.

Au total donc, radio et télévision suisses sont des entreprises essentielles pour la production et la diffusion culturelle. Une diminution des ses moyens — par exemple par un refus d'adapter la taxe — n'empêcherait certainement pas la SSR d'assurer ses heures de diffusion. Mais elle compromettrait sans aucun doute ce qui la différencie des télévisions françaises, allemandes ou italiennes. Ce qui est sa raison d'être. Un constat qui devrait pousser Flavio Cotti, désireux de promouvoir la culture par le biais d'un article constitutionnel, à le faire, au moins partiellement, par le biais de la télévision et de la radio. ■

Le Bilan culturel (72 pages, dont la moitié d'excellentes photos) peut être obtenu gratuitement auprès de: Communication SSR, case postale, 3000 Berne 15.

L'écoute radio

Programme	heures de programme par an	auditeurs par jour
La Première	7224	400 000
Espace 2	8760	30 000
Couleur 3	8760	100 000

La SSR estime que 40% de l'écoute globale de la radio en Suisse romande revient à la Première. Presqu'un tiers de la population romande écoute cette chaîne au moins un quart d'heure par jour.

Sur Espace 2, chaque auditeur reste à l'écoute en moyenne 2 heures.

Continue ton cinéma !

En application de la convention-cadre réglant ses relations avec le cinéma suisse, la SSR a consacré depuis 1983 un total de plus de 41 millions de francs au financement de films suisses.

1983	2 052 800
1984	2 836 500
1985	3 317 200
1986	3 458 000
1987	3 505 000
1988	6 410 100
1989	4 874 751
1990	4 821 700
1991	4 837 800
1992	5 200 000

Total 41 313 851

Romands et info

Chaque semaine, Panel télécontrol publie la liste des 25 émissions les plus regardées par les Romands, toutes chaînes confondues. C'est régulièrement le Téléjournal qui vient en tête ces dernières semaines avec un taux de fidélité tournant autour de 45% des foyers, suivi par la météo (moins de 40%). Les allocations de MM Delamuraz et Felber avant les votations du 27 septembre ont également eu un joli succès, avec 30,9% de taux d'écoute pour le premier et 28,2% pour le second.

Je me réjouis de cette appartenance

Nous publions ci-dessous l'intervention de l'écrivain alémanique Peter Bichsel lors de la récente conférence de presse du comité en faveur de l'EEE, constitué par la gauche politique et syndicale (traduction DP à partir du texte allemand paru dans la «Neue Zürcher Zeitung» du 7 octobre 1992).

Nous n'échapperons pas à une décision émotionnelle. Et pourtant nous sommes singulièrement dépourvus d'émotions. Nous, les Alémaniques, constatons soudain que nous n'avons pas d'amis en Europe. Les Romands et les Tessinois ont de bons rapports avec leurs voisins européens. Nous, nous n'aimons pas les Allemands. Nous préférierions ne pas avoir à décider, repousser notre décision. Nous avons tous parlé de l'Europe, dans l'idée qu'elle n'existe pas encore, qu'elle n'est pas réalisable, qu'elle ne nous concerne pas. Cela me rappelle ces politiciens allemands qui à chaque occasion évoquaient la réunification et l'appelaient de leurs vœux, avec la ferme conviction qu'elle n'interviendrait jamais. Soudain elle est là sans qu'on ait besoin de la faire, ne reste plus qu'à en surmonter les difficultés.

Je me demande si un seul ministère occidental de la défense avait préparé le scénario de la chute de l'Union soviétique avant qu'elle n'advienne.

Rien de naturel

Le fait que nous ayons à débattre du traité sur l'EEE n'a rien d'un phénomène naturel. La Communauté européenne existe, l'EEE existe. Et de plus personne ne nous impose quoi que ce soit, nous pouvons décider librement, si nous le voulons nous pouvons décider librement de manière erronée. Certes nous sommes en retard, nous le savons tous, et nous savons soudain tout ce que cette Europe a de mauvais.

Cela ne nous distingue absolument pas des citoyens de n'importe quel autre pays de la Communauté, car s'il y a un point sur lequel nous ne sommes pas en retard, c'est le rapport émotionnel à l'Europe. Les Suisses n'ont pas le sentiment d'être Européens (ils ne se réjouissent pas plus de la médaille d'or d'un Français que de celle d'un Américain du sud — et il en est bien ainsi). Il n'y a pas d'Européens en Europe, pas plus qu'il n'y a d'Américains sur le continent du même nom. Géographique-

ment on nous désigne comme Européens, mais nous ne nous sentons pas tels. Les Français, les Norvégiens non plus. Personne. L'Europe ne sera pas une patrie. Désolé, mais cela me réjouit.

Nous n'aurons pas à échanger un patriotisme contre un autre.

On se plaint que le traité sur l'EEE ne parle que d'économie. Or cela me convient tout à fait. Pour le surplus, j'aimerais avoir encore du temps même si je suis sûr que nous n'utiliserons pas ce temps. Reste une culture helvétique en danger, par exemple une culture politique. Je me demande toutefois si la Suisse des dernières décennies fut vraiment un événement politique. N'a-t-elle pas plutôt été un événement économique ?

Les particularités helvétiques

Mais je suis toujours étonné de voir à quel point nous attachons peu d'importance à certaines particularités suisses. L'autonomie communale, par exemple, en est une qui m'est chère; la politique dans un cercle restreint, l'assemblée communale où les petites gens ont aussi leur chance. J'ai examiné jalousement le traité sous cet angle. Il ne met pas en danger l'autonomie communale. Le fondement de la politique suisse n'est pas touché.

Il y a une autre caractéristique rarement évoquée, celle de l'Etat administré. Nous nous sommes bien portés de cette absence de gouvernement. Nos conseillers fédéraux n'ont jamais été des gouvernants mais les représentants d'une administration. Cela nous a souvent fâchés. Mais ce n'était pas si mal. L'Etat administré et non gouverné pourrait être un exemple pour l'Europe. Ou bien est-ce déjà le cas sans qu'on ait pris le soin de demander notre avis ? L'Europe est-elle peut-être fédéraliste sans que nous ayons été consultés ?

Et puis il y a le cas particulier de la neutralité. Nous faisons toujours comme si c'était une invention helvétique. Or

c'est une trouvaille du congrès de Vienne, proposée à Metternich par Pictet de Rochemont, un homme d'affaires genevois, pour sauvegarder l'identité de la Suisse. On ne lui en a pas été reconnaissant et les livres d'histoire scolaires ne mentionnent pas son nom. A cette époque, la neutralité n'a pas du tout plu aux Suisses. Puis nous avons fait de bonnes expériences avec elle, avec ce cadeau de l'étranger, du Congrès de Vienne.

La Constitution fédérale de 1848 — la création de la Suisse moderne que nous fêtons si parcimonieusement — a été nécessaire parce que l'Europe n'était plus ce que les conservateurs s'imaginaient. Les pères de la Constitution — Heinrich Zschokke par exemple — n'étaient pas tous des Suisses selon notre définition actuelle. La Suisse dans laquelle nous vivons est également un produit de l'Europe.

Après 1945, à ce qu'il me semble, nous avons de plus en plus délaissé la politique pour nous enfermer dans le profit. L'introduction de l'AVS (1947) fut la dernière grande prestation politique de la Suisse. Nous n'avions plus besoin de la stimulation de l'Europe, de l'étranger. J'ai écrit en 1969 dans mon texte «La Suisse du Suisse» que je ne pouvais m'imaginer vivre dans vingt ans dans la même Suisse qu'aujourd'hui. Et en 1992 je vis toujours exactement dans la même Suisse. Cela m'effraie. Car ce qui ne peut changer meurt. Et je suis plus effrayé encore de connaître moi aussi la toute petite peur de devoir abandonner un peu cette Suisse éternellement semblable.

Vivre dans d'autres temps

Nous vivrons dans d'autres temps. Et ce changement ne dépendra pas simplement d'un oui ou d'un non à l'Europe. Mais j'aimerais y appartenir, j'aimerais assumer le risque d'y appartenir. Je me méfie de la non-culpabilité permanente de la Suisse. Dit crûment: nous devons devenir complices.

Reste encore une culture au sens restreint. En avons-nous une, en avions-nous une ? C'est la question. Je ne peux m'imaginer avec la meilleure volonté que dans un siècle on ne jodlera plus, on ne jouera plus de l'accordéon ni au hornuss, on ne luttera plus dans cette région. Car tout cela représente des cultures des régions helvétiques et non d'une nation suisse.

Je ne suis ni jodleur ni lutteur. Même si j'ai le sentiment d'avoir un tout petit quelque chose en commun avec cela.

Tranquille arrogance

Plus qu'un coup de théâtre, le second vote demandé par Gilbert Coutau est un échantillon des mœurs politiques libérales.

(y) Récemment, la *Tribune de Genève*, pressée de distribuer les bons et les mauvais points aux treize membres de la députation genevoise aux Chambres fédérales, désignait les deux gagnants après une année de législature: la nouvelle conseillère nationale socialiste Christiane Brunner, déjà très influente dans les questions de politique sociale notamment, et le libéral Gilbert Coutau qui, après douze ans au Conseil national,

J'appartiens plutôt à la région du complexe d'infériorité culturelle helvétique, la région entre Romanshorn et Bienne. Les frontières nationales ont-elles véritablement suscité ici une culture ? Je ne le crois pas. Mais je crois qu'entre Romanshorn et Biel, entre Bienne et Genève il doit y avoir de la culture. Nous ne la reconnaissons pas parce que nous nous sommes toujours voués à la culture nationale et non à la culture des régions.

La culture est une affaire de régions et non de nations, même si — heureusement ou malheureusement — la culture a pu conduire à la naissance des nations. Oui, je me sens habitant de cette région et je pense rester ici et j'aime les scandales de cette région et les habitudes de cette région... Pour le dire de manière plus abstraite: l'identité de cette région, à laquelle appartiennent aussi le cervelas et les tripes et le vin — pas seulement le vin suisse mais aussi le Beaujolais et le Côtes du Rhône.

Je suis sûr que dans le cadre européen j'aurai toujours ma colère contre ces Suisses et je me réjouis que la Suisse, s'il elle veut exister dans l'Europe, soit contrainte de se trouver une identité, une culture des régions. Si elle ne parvient pas à trouver cette identité — comme les Français, les Italiens, les Norvégiens tout naturellement l'ont fait — alors c'est qu'elle n'en avait jamais eu. Et alors elle ne subira aucun dommage.

Mais je suis convaincu que nous en avons une. Et je me réjouis d'y appartenir.

Peter Bichsel

a passé l'an dernier à la «petite Chambre», où il assure, avec une efficacité renforcée par sa position de sénateur, la défense des intérêts patronaux et, subsidiairement, genevois.

Sûr de lui-même et de sa mission, le conseiller aux Etats a l'arrogance tranquille de ceux qui ont les moyens, et peuvent supporter les effets de leur politique antisociale. Il vient d'en livrer une double démonstration. Conforté par le soutien populaire donné à certains allègements du droit de timbre, il annonçait, dès le soir de la votation, la suite de son programme fiscal: suppression de toute forme d'imposition des émissions et transactions de titres et papiers-valeurs, forte réduction de l'impôt anticipé, sans parler de l'abolition de l'impôt fédéral direct. Et le lendemain, lundi 28 septembre, il obtenait du Conseil des Etats qu'il revienne sur son vote du jeudi précédent, par lequel il s'était prononcé, à une courte majorité, en faveur du blocage pour deux ans des tarifs des médecins. Horrible contrainte pour une profession libérale, à laquelle le Conseil des Etats a promptement mis fin, avec un tout aussi mince écart de voix: 21 voix contre 17, au lieu de 17 contre 13, mais en sens inverse.

Le social à cinq sous

Ce retour en arrière n'est pas seulement l'effet de l'arrogance d'un seul député. Il marque aussi les rapports de force au Conseil des Etats, où les démocrates-chrétiens du ministre de la santé Flavio Cotti ne font plus la loi, sinon en l'absence de plusieurs radicaux et libéraux. Il reflète aussi les nouvelles mœurs et habitudes de travail de la Chambre des cantons, dont les horaires se sont alourdis, au point de ne plus finir la semaine dans le courant de la matinée du jeudi mais, comme pour la discussion de l'arrêté urgent sur les coûts de l'assurance maladie, en début d'après-midi, à l'heure où les parlementaires de milice vaquent déjà à de plus importantes occupations, professionnelles s'entend.

Se fondant sur l'article 62 du règlement du Conseil des Etats, qui permet de revenir sur des articles ou des chapitres déterminés une fois la discussion close,

M. Coutau a donc obtenu un retour en arrière qui lui vaudra la reconnaissance des médecins, dans la mesure où cette nouvelle décision aura finalement pesé lourd dans la confection du compromis final, qui ne parle plus de gel généralisé des tarifs. On imagine en revanche sans peine ce qu'en pensent les caisses maladie et surtout les assurés, qui auront à s'acquitter désormais d'une taxe journalière en cas d'hospitalisation.

Heureusement que le groupe libéral a su se montrer plus «social» à l'égard des automobilistes que des malades: sans rire, le conseiller national vaudois Jean-Marc Narbel a soutenu que la hausse de 25 centimes sur le litre d'essence était insupportable pour les budgets familiaux, alors que, comme le faisait finement remarquer son collègue genevois Jean-Michel Gros, les dix francs par jour d'hôpital frappaient moins durement: la taxe journalière concerne «seulement» les patients hospitalisés, tandis que le prix de l'essence touche le grand peuple des automobilistes.

Il faut une sérieuse morgue pour faire le dur travail de parlementaire libéral. ■

EN BREF

Les marcheurs qui ont traversé les Alpes de Vienne à Nice sous l'emblème TransALPedes ont rempli leur programme. Il ont accompli un périple de 1984 kilomètres qui a duré cent vingt-deux jours. Ils ont fait l'inventaire des problèmes alpins et recueilli une ample documentation photographique, vidéo et sonore.

L'exposition «Sonderfall ? La Suisse entre le Réduit national et l'Europe» patronnée par la Société de banque suisse est ouverte jusqu'au 15 novembre. L'épinglette vendue pour l'occasion montre un héraison sur la croix fédérale.

Les dépenses culturelles des collectivités publiques suisses en 1989 ont été en moyenne de 205 francs par habitant. Le canton de Genève est en tête (506 francs) suivi, loin derrière, par Vaud (238) et Zurich (218). Uri (39 francs) et Appenzell Rhodes-intérieures (33 francs) viennent en queue du peloton.

L'INVITÉE DE DP

Femmes et Europe

Sylviane Klein

rédactrice en chef de Femmes suisses

L'ampleur des mouvements féminins face à la construction de l'Europe est un exemple de la volonté générale des femmes de participer aux destinées de notre planète, même si ce débat «féminisé» est encore occulté par son manque de répercussions dans les médias.

En Suisse, le débat public entre les milieux féminins partisans ou réfractaires à l'EEE vient de commencer. Les opinions sont d'ailleurs fortement divergentes. Les romandes sont, d'une manière générale, favorables au Traité de Porto. Les Suissesses alémaniques se montrent plus partagées. Alors qu'en août les féministes du «Frauenrat für Aussenpolitik» prenaient clairement position contre l'EEE, au mois de septembre un comité «Femmes suisses en faveur de l'EEE», avec plus de cent cinquante représentantes de tous les milieux et de tous les partis se prononçait sans réserve en faveur du traité. Si l'opinion des romandes et des alémaniques diverge, c'est plus dans la manière de présenter et d'aborder les problèmes que dans les objectifs qu'elles désirent atteindre à court et à long terme.

Politique patriarcale

Pour les partisans d'une politique isolationniste, l'EEE n'est qu'un projet patriarcal, échafaudé par des hommes pour des hommes, un projet orienté uniquement sur la croissance économique, excluant tout progrès social, un système d'exploitation qui renforce les différences entre les plus forts et les plus faibles. Une critique qui rejoint celle du groupe des verts au Parlement européen, qui demandait une nouvelle rédaction du Traité de Maastricht estimant que «L'Europe de Maastricht est une structure économique hostile à l'environnement et aux aspirations des peuples. Elle est aux antipodes de l'Europe dont nous rêvons (...), une Europe solidaire, ouverte, civile, belle et saine, où nos enfants et petits-enfants pourront continuer à vivre». Les Danoises, craignant un nivellement par le bas de leurs acquis, ont également sanctionné cette politique du profit.

Mais Maastricht n'est pas l'EEE

Et l'EEE n'est pas encore un billet pour la CE. Pour les partisans de l'adhésion au Traité de Porto l'angle d'approche est

différent. La reprise de l'acquis communautaire implique — et c'est là que les femmes y trouveront un intérêt certain — l'application des directives ayant trait à l'égalité de traitement entre femmes et hommes. Dans un deuxième temps, les Suisses devront se prononcer — si les négociations aboutissent — sur une adhésion à part entière à la Communauté. Là aussi, les femmes peuvent avoir une influence capitale sur les décisions. Et c'est un enjeu de taille pour elles si elles veulent être présentes non seulement dans la construction même de cette Europe dont elles rêvent, une Europe respectueuse de l'environnement non seulement physique, mais social et humain, veillant à la stricte application des droits des femmes et des hommes.

Un phénomène de communication

Il serait faux de sous-estimer les mouvements féminins qui se dessinent dans le monde entier et dans l'Europe en particulier. C'est ce vaste mouvement qui devrait redonner confiance aux femmes de Suisse et d'ailleurs. Ainsi, regroupant des centaines d'associations à travers l'Europe, le Lobby européen des femmes est en train de définir des stratégies pour un réel accès aux pouvoirs de décision. Les femmes veulent participer à une redéfinition de la démocratie. Cette intention se retrouvait dans la revue *Femmes d'Europe*. Cette publication, dépendant de la Commission des Communautés européennes, est et restera un phénomène fascinant et un modèle. Son but était de véhiculer une information qui reflète l'action des femmes et le travail des institutions européennes dans la perspective «l'Europe, une chance pour les femmes; les femmes, une chance pour l'Europe». Partout, les femmes bouillonnaient d'initiatives. Or, faute de moyens financiers et de connaissances linguistiques, les militantes des différents pays ignoraient tout de ce qui se passait au-delà de leurs frontières. Seule la Commission européenne avait les moyens de recueillir, traduire et faire circuler les renseignements en neuf langues. Cette politique d'information est ainsi devenue une politique de communication. Le bilan que fait *Femmes d'Europe*, pays par pays, dans son dernier numéro devrait réjouir les plus pessimistes. L'éditorial de Fausta Deshormes la Vallée est convain-

cant: «Presque à notre insu, nos soucis et nos espoirs ont acquis une "dimension européenne". Le bilan est positif, malgré ce qui reste encore à gagner et à construire. Bilan positif dont la politique communautaire pour l'égalité des chances est le moteur et le garant».

Il y a certes encore beaucoup à faire pour influencer de manière décisive l'évolution de notre société et l'évolution des mentalités dans les instances — trop masculines — de la CE. La solidarité entre les femmes d'Europe n'est pas un vain mot. Petit à petit, elles apprennent à se connaître, à s'apprécier et à mener ensemble des actions ponctuelles. Au-delà des clivages nationaux, linguistiques, politiques, sociaux, culturels et religieux, les femmes ont des objectifs et élaborent des stratégies. Dans cette perspective, les Suissesses ne peuvent être gagnantes que de l'intérieur et non dans un isolationnisme pseudo-protecteur. ■

Pour tout renseignement sur la revue *Femmes d'Europe* s'adresser à la Commission des communautés européennes, Service Informations Femmes, 200, rue de la Loi, B-1049 Bruxelles.

ici et là

● L'Association pour la défense des intérêts du Jura annonce une journée de colloque sur le thème **Egalité entre hommes et femmes: application sur les lieux de travail et perspectives européennes**, qui se tiendra le 20 octobre à l'Ecole professionnelle artisanale de Moutier. Inscriptions: ADIJ, case postale 57, 2740, Moutier.

● Les associations féminines de Suisse organisent un marché sur le thème des **femmes et l'Europe**, le samedi 7 novembre de 10 heures à 18 heures au centre de Congrès BEA, Guisanplatz à Berne. Stands, conférences et table ronde animeront la journée.

● Le Journal **Femmes Suisses** fête son 80^e anniversaire le 12 novembre au Moulin à danses (MAD), 23, route de Genève, à Lausanne. Au programme: à 18.15 heures, conférence-débat avec Elisabeth Badinter et, dès 20.30 heures, tour de chant de Véronique Pestel. L'entrée est libre.

● Une journée de formation publique sur **La libre circulation des personnes et les droits fondamentaux dans le «laboratoire de Schengen»** aura lieu le 31 octobre à l'Université de Lausanne, salle 263, au BFSH I à Dorigny. Renseignements et inscriptions: SOS-Asile Vaud, case postale 3928, 1002 Lausanne.

● La Nouvelle société helvétique (NSH) du Jorat organise une conférence-débat sur la **Sécurité sociale dans l'Europe à venir** le 22 octobre à 20 heures à la grande salle de Montpreveyres. L'explosion des coûts de la santé sera l'un des thèmes traités.

RÉACTION

La gauche est orpheline, si elle le veut bien

J'aimerais, à la suite de l'éditorial d'André Gavillet (DP n° 1098), réagir à mon tour contre l'autoflagellation et la morosité de la gauche.

Relevons tout d'abord que si l'hypothèque du pseudo-socialisme de l'Est est enfin tombée, cela nous fait un immense problème de moins, nous libère de nombre de faux débats et nous permet d'entrer enfin dans le vif du sujet: la régulation d'un système économique désormais unique à régner sur le monde. La tâche de la gauche ce n'est rien d'autre que d'être le contre-poids, mais non l'alternative, aux excroissances du libéralisme triomphant.

Il est vrai que quarante années de prospérité avaient habitué la gauche helvétique à se situer dans un cadre de référence sécurisant peut-être, mais plutôt stérilisant en termes d'innovation intellectuelle. C'est quand ça va mal que l'on a vraiment besoin d'une gauche efficace et présente ! C'est en temps de crise que l'exercice des responsabilités est particulièrement intéressant. Cessons alors de vivre la crise comme une continuelle lamentation, et vivons-la comme occasion d'innover, d'inventer de nouvelles formes de dialo-

gue social, dans le privé comme dans le public, de partager de l'information, des responsabilités et du pouvoir. Occasion aussi de faire admettre par les entreprises le rôle des pouvoirs publics, et des salariés, de revoir les hiérarchies, de mobiliser les énergies créatives.

Même le débat sur la dérégulation ne doit pas faire peur à la gauche. Tout d'abord parce qu'une force qui se réclame du progrès ne saurait se limiter à la défense du statu quo ou de n'importe quel acquis. Ensuite, parce qu'il est juste de déréguler certaines choses: par exemple les secteurs cartellisés à l'excès, ou les réglementations sur la circulation de la main-d'œuvre. Enfin, parce que l'Etat n'est pas une fin en soi, mais un instrument qui doit constamment être réexaminé, avec le concours des usagers et de son propre personnel.

C'est en ayant dit cela que la gauche sera forte pour rejeter ce qui ne doit, alors, être admis à aucun prix: ce qui conduit à la société duale, à la résignation sociale, au retour de la loi du plus fort, qui laisse sur la touche tant de gens. La gauche a un impératif moral: non, l'argent n'aura pas le dernier mot, non la loi du plus fort n'est pas notre loi, non, le veau d'or n'est pas notre référence.

Que la gauche cesse d'hésiter sempiternellement entre économique et social, opposition et gouvernement, idéal et réel, efficacité et équité; elle doit assumer les deux pôles de ces tensions, faire en sorte qu'elles soient vivifiantes et non sources de déchirements: chaque fois qu'elle s'est écartée d'un des pôles elle s'est perdue. La tâche est simple à énoncer mais vaste: faire entrer dans le fonctionnement aveugle d'un système qui a fait ses preuves des finalités et des conditions-cadres d'ordre social, démocratique, éthique, environnemental, culturel, afin que la productivité de l'économie soit, le mieux qu'on peut, en phase avec les vrais besoins de l'humanité, de toute l'humanité.

René Longet

COURRIER

Rouerie des villes et rouerie des champs

Sans mettre en cause la valeur de tout ou partie de ces élites frustrées, je me demande qui vous êtes vous-même pour insulter ceux qui ont refusé «le volet financier de la réforme». «Pingerie et largesses», «le peuple est plus que jamais près de ses sous», «derrière le refus de rétribuer correctement les députés, cette rouerie paysanne» — «... que chacun d'entre nous peut être appelé aux plus hautes fonctions ou, moins glorieux, que les détenteurs de ces hautes fonctions sont marqués du même sceau de médiocrité que le commun des mortels», etc. Vous êtes socialistes ? Démocrates ? Dieu le Père ?

Cette «rouerie paysanne»: vous n'avez pas honte de vous exprimer de cette manière ? La «rouerie» urbaine des salopards ou salopards mis à nu depuis quelques années: jamais aperçue, non ? Vous seriez bien inspirés de demander pardon à cette paysannerie, que vos débordements estiment «rouée».

Avant vous et avant ce vote, d'autres journalistes fameux ont prévenu et injurié leurs lecteurs (s'il devait s'en trouver qui rejettent la proposition): «une rare mesquinerie», et après le vote, un tombereau d'autres appréciations du même tonneau. Maîtres à penser avant, maîtres à penser après. Insatisfaits de fabriquer «l'opinion publique», ils la flagellent s'il advient qu'elle n'obéit pas.

Edmond Kaiser,
Lausanne

Ringier à Berne

Les bruits qui circulaient se confirment. Ringier va prendre une importante participation dans la société d'édition du quotidien *Der Bund*. L'opération pourrait avoir des répercussions à Lucerne où Publicitas (*Luzerner Zeitung*) et Ringier (*Luzerner Neuste Nachrichten*) sont en lutte pour le marché. Les LNN viennent de changer leur présentation.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Sylviane Klein, René Longet

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

L'aveuglement des commerçants

(pi) Les commerçants lausannois ont encore frappé. Dans un dépliant tous ménages intitulé *Qualité de vie et besoins d'une région*, ils s'en prennent au préavis sur le stationnement récemment adopté par le Conseil communal et y vont de leurs propositions.

Ce préavis n'est certes ni génial, ni parfait, mais il a au moins l'avantage de faire avancer le schmilblick. Les commerçants, eux, n'ont changé ni le refrain, ni la musique de leurs revendications: il faut transformer le centre-ville en un immense centre commercial. Des parkings aussi proches des magasins que possible et des zones piétonnes entre les commerces. Accessoirement, créer des parkings périphériques, si possible reliés au centre par des navettes rapides et directes — sans qu'une explication soit fournie sur la raison de privilégier ainsi les personnes venant en ville en voiture par rapport à celles qui y habitent ou qui font l'entier de leur trajet en bus ou en train.

Le problème des commerçants, c'est qu'ils sont prisonniers de leurs voitures; s'ils se déplaçaient parfois en bus, à pied ou à vélo, ils constateraient que, au centre et près du centre, la voiture fait certainement davantage fuir de clients qu'elle n'en amène dans les commerces lausannois. Et lorsqu'ils citent en exemple la vitalité des commerces de la périphérie et la baisse de chiffre d'affaires des magasins du centre-ville, les commerçants ne font qu'étaler leur propre incapacité à s'adapter à leur environnement. Ils devraient par exemple cesser de vouloir disputer aux grands centres commerciaux de Crissier ou de Romanel la clientèle périphérique: même abondamment pourvue en parkings, Lausanne ne pourra jamais rivaliser en «confort» pour les clients obligés de prendre leur voiture pour effectuer leurs achats. Par contre, la ville doit travailler à retenir ses propres habitants, les meilleurs clients des commerces du centre, à créer un cadre de vie agréable et typique, le meilleur moyen d'attirer des clients extérieurs, qui pourraient être encore plus nombreux à y venir autrement qu'en voiture.

C'est justement dans cette direction que va le préavis sur le stationnement: libérer les places occupées toute la journée par

les pendulaires, au profit des habitants — en leur accordant des facilités de parcage dans leur quartier — et des... clients des commerces. Bien sûr, toutes les places sur le domaine public seront payantes. Mais sur ce point au moins, les commerçants, la plupart grands pourfendeurs des largesses de l'Etat, devraient se réjouir de voir diminuée cette subvention aux automobilistes qu'est la mise à disposition gratuite du domaine public. ■

MOUVANCES

Culte

(jg) Ce n'est pas parce que le marché de l'art est en crise que les artistes doivent faire les malins. Ils n'ont qu'à travailler dur, et se faire bien voir par Pierre Keller ou par quelque galeriste du Flon, et leur avenir est assuré. Alors, bien sûr, lorsque certains, et pas les moins talentueux, musardent sur des chemins de traverse, forcément ça agace.

Prenez Pajak par exemple, voilà qu'il se met à fabriquer un journal gratuit baptisé *Culte*, distribué semble-t-il dans des bistrotts et autres lieux à la mode. D'ailleurs c'est marqué dessus «Retrouvez *Culte* où vous l'avez trouvé»... Heureusement une âme compatissante a bien voulu nous en donner un exemplaire.

Ce mensuel de grand format, tout en couleur, est graphiquement superbe. On y retrouve les dessins et les reproductions d'artistes réunis par une même sensibilité, d'ailleurs difficile à qualifier, disons une figuration primitive, brutale et quelque peu morbide. On y voit les signatures de Noyau, Pier Geering, H.R. Giger. La touche d'humour plus légère est apportée par Mix et Remix. La revue est aussi ouverte à d'autres approches avec Poussin ou un ancien de *Charlie Hebdo* comme Gébé. En la feuilletant, on éprouve la satisfaction narcissique de faire partie d'un petit groupe d'initiés qui apprécie un art qui se veut résolument contemporain, et reste encore assez marginal. On le sait bien, les revues d'art ont souvent une existence éphémère. Celle-ci n'échappera sans doute pas à la règle. Il est permis de se demander si la somme d'efforts et de travail nécessitée par l'élaboration d'un tel objet est vraiment justifiée.

Au fond, ces revues un peu marginales sont surtout utiles à ceux qui les font. Il

s'agit de se rassurer, de vérifier que l'on n'est pas le seul à explorer une voie, de se sentir au chaud dans un groupe; et puis, lorsque l'artiste est plus fort et mieux assuré, il peut se passer de la revue et retourner au travail individuel. Toujours est-il que *Culte* est sans doute le journal culturel le plus en phase avec la sensibilité du moment en Suisse romande. On peut aimer ou détester, mais si vous la voyez quelque part, n'hésitez pas, prenez un numéro. ■

PRESSE GENEVOISE

La Suisse et la Julie vont en bateau

(pi) Nous ne sommes guère habitués à la publicité comparative, mais force est de reconnaître qu'elle a le mérite de mieux informer le lecteur attentif que les annonces traditionnelles.

Pour le lancement de sa nouvelle formule, la *Tribune de Genève* s'est payé une campagne de promotion destinée aux lecteurs et aux annonceurs. Pour ces derniers, elle relevait qu'elle est la première dans la zone économique 11 (Genève-Nyon) aussi bien pour le tirage contrôlé (58 252 exemplaires) que pour le prix par 1000 exemplaires d'une pleine page noir-blanc (145.80 francs). Démonstration faite à l'aide de tableaux où figuraient aussi ces données pour la *Suisse* et le *Journal de Genève*. Publicité parue dans le *Nouveau Quotidien*, sur une page entière.

Réplique de la *Suisse* quelques jours plus tard, sur le même format, mais dans le *Journal de Genève*: «Merci à notre confrère de nous permettre de clarifier la notion d'efficacité des quotidiens genevois». Et la *Suisse* d'expliquer qu'étant parcourue par 3,37 lecteurs en moyenne (*Tribune de Genève*: 2,6) le coût d'une annonce par 1000 lecteurs est plus avantageux dans la *Suisse*, même si son tirage est plus faible que celui de sa concurrente, en tenant compte aussi bien de la zone économique 11 qu'en s'intéressant à toute la Suisse romande.

La *Tribune* n'a, à ce jour, pas répliqué. Les deux journaux n'en sont pas à leur premier différend: en juin 1987 déjà, la *Tribune* et la *Suisse* prétendaient l'une et l'autre être le plus grand quotidien genevois. La *Tribune* cherchait alors à séduire les annonceurs de la branche automobile en vantant le taux de motorisation de Genève... ■